

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 44

présenté par

Mme Sylvie Bonnet, Mme Bazin-Malgras, M. Liégeon, Mme Alexandra Martin, M. Ray,  
Mme Petex, M. Cordier, M. Brigand, M. Bazin et M. Taite

**ARTICLE 10**

À l'alinéa 4 , supprimer les mots :

« accessible aux mineurs ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à punir la publication d'un contenu proposant aux utilisateurs de transporter, de détenir, d'offrir ou de céder des stupéfiants ou de se rendre complice de tels actes, qu'elle soit accessible aux mineurs comme aux majeurs.